MORRE

DOUBS

SITES

VAL D'ENFER

COMMUNE : MORRE
CANTON : BESANÇON
ARROND^{T} : BESANÇON

CARTE MICHELIN N°66 PL.15

INSCRIPTION

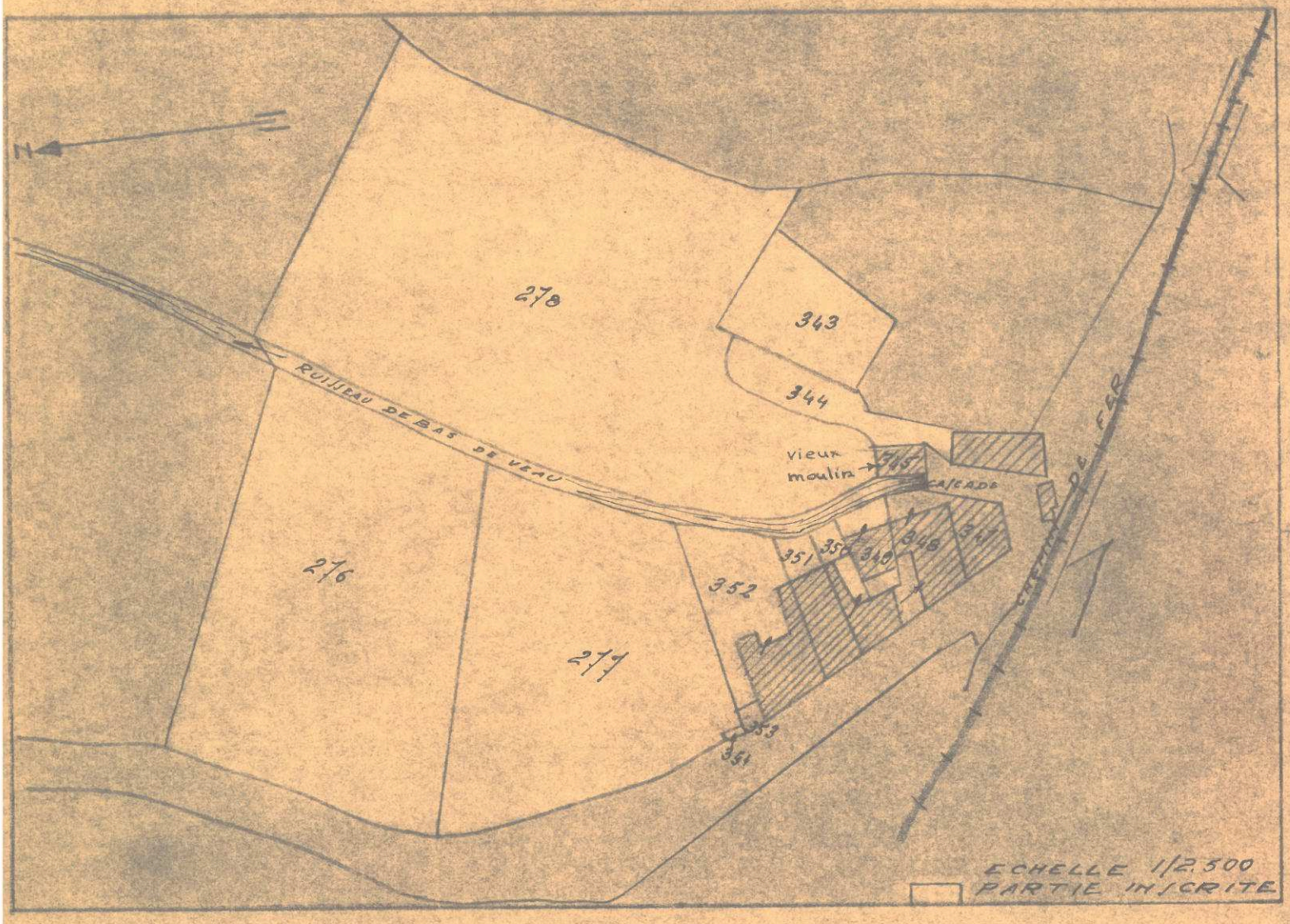

ARRETE DU 3 JUILLET 1945

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le ravin du VAL d'ENFER à MORRE (Doubs), comprenant :

- le plan d'eau du ruisseau de Bas de Veau, depuis la cascade (incluse) jusqu'à une ligne idéale, joignant l'angle Nord-Est de la parcelle cadastrale N° 276 à l'angle Nord-Ouest de la parcelle cadastrale N° 278.
- les parcelles cadastrales N° 276 à 278, 343 à 345 en totalité, (façades et toitures pour le Vieux Moulin) N° 348 à 352 pour les portions non bâties - Section A.-

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau
des Sites

Par délégation
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-Arts